

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LA BOUSSOLE, Centre de la petite enfance et de la famille de Richibucto Inc.	Numéro de permis 2019669	Date d'inspection Le 14 février 2024	
Nom de l'établissement La Boussole V		Numéro de téléphone (506) 521-1705	
Adresse 50 High Street Richibucto NB E4W 5M8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sophie Powers		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	27 déc. 2023	14 févr. 2024
Commentaires : Une photo du certificat de secourisme de l'éducatrice en question à été envoyée à la Mentor en Assurance de la Qualité le mercredi 14 février 2024. La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	27 déc. 2023	14 févr. 2024
Commentaires : L'administratrice confirme que le certificat à été inséré dans le dossier de l'éducatrice. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Aucune visite sur les lieux n'a été effectué

original signé par
Sophie Powers

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 14 février 2024

Date

original signé par
Gisèle Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 février 2024

Date